



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Cinquantième réunion 24–25 octobre 2024

Déclaration n° 50-11(F)

Déclaration de M. Mouissi Gabon

au nom de
Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine,
Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao,
Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice,
Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal,
Tchad, et Togo

Déclaration de M. Mays MOUISSI au CMFI
Ministre de l'Economie et des Participations du Gabon
25 octobre 2024

Nous exprimons notre plus profonde compassion pour les innombrables victimes humaines de toutes les guerres et conflits en cours. Nous appelons à des efforts internationaux concertés pour rétablir la paix et la stabilité dans le monde.

Perspectives économiques mondiales et priorités stratégiques

L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience notable tandis que les perspectives d'un atterrissage en douceur se sont renforcées. La croissance mondiale est demeurée résiliente en dépit de chocs multiples, et la désinflation s'est poursuivie, soutenue par une diminution des déséquilibres cycliques. Les taux d'inflation se sont rapprochés des cibles, en particulier dans les économies avancées et les marchés émergents d'Asie, mais aussi dans une moindre proportion, dans les autres marchés émergents et les économies en développement. Cependant, dans de nombreux pays à faible revenu, l'inflation est restée à un niveau élevé, exacerbée notamment par les récentes tensions sur les prix des denrées alimentaires. En outre, malgré des projections inchangées, la croissance mondiale reste inférieure à la tendance historique et d'importantes divergences persistent au sein des régions et entre elles. Concernant notre région l'Afrique subsaharienne, il convient de rappeler que des périodes prolongées de faible croissance auraient de graves conséquences, notamment en érodant les progrès récents dans la lutte contre la pauvreté, en compromettant davantage la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et en affaiblissant les perspectives de convergence des revenus. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement préoccupés par la révision à la baisse, même de faible ampleur, des perspectives de croissance pour notre région. L'insécurité alimentaire résultant d'événements climatiques défavorables et de capacités agricoles insuffisantes en matière de production, de stockage et de transport continue de peser sur les perspectives économiques et sociales du continent.

Dans ce contexte, des politiques économiques plus fortes et calibrées sont nécessaires pour contenir les risques de récession et prémunir l'économie mondiale de la trajectoire redoutée d'une croissance faible et d'une dette élevée. Alors que les risques restent orientés à la baisse - en raison notamment de l'intensification des conflits géopolitiques, des incertitudes politiques, du renforcement des barrières commerciales et des impacts des chocs liés au climat - les mesures de politiques économiques devraient viser à assurer un atterrissage en douceur, atténuer les vulnérabilités du secteur financier et promouvoir des réformes structurelles progressives pour améliorer les perspectives à moyen terme. Nous soulignons toutefois la nécessité d'adapter le rythme et l'ampleur des politiques économiques aux circonstances propres à chaque pays. Dans

cet esprit, les politiques macroéconomiques devraient permettre de franchir la dernière étape de la désinflation, soutenue par une consolidation budgétaire là où c'est nécessaire, pour reconstituer des réserves et garantir la viabilité de la dette à moyen terme, tout en protégeant les ménages vulnérables. Pour les pays à faible revenu, nous soulignons la nécessité d'un renforcement des capacités pour soutenir un assainissement budgétaire axé sur l'augmentation des recettes et la protection des populations vulnérables, tout en favorisant la croissance.

Le nombre croissant de marchés émergents et économies en développement très vulnérables en raison de leur endettement constitue un défi économique mondial majeur qui doit être traité de toute urgence et de manière vigoureuse. Le problème du poids de la dette publique mondiale devrait être résolu par des politiques budgétaires proactives. Celles-ci devraient être complétées par un mécanisme efficace de résolution de la dette pour de nombreux marchés émergents et économies en développement faisant face à des difficultés financières. Nous saluons les efforts déployés à ce jour mais nous appelons à davantage de progrès pour garantir de toute urgence un cadre mondial de résolution de la dette qui soit efficace et à la mesure du défi. À cet égard, nous sommes encouragés par l'engagement continu du FMI dans les efforts mondiaux visant à faciliter des processus de restructuration de la dette plus complexes qui sont encore en suspens, notamment dans le contexte de la Table ronde mondiale sur la dette souveraine.

Des cadres réglementaires financiers stables et des stratégies de communication renforcées sont essentiels pour l'efficacité des politiques monétaires et budgétaires. Les institutions et les marchés financiers doivent œuvrer avec habileté dans un paysage complexe marqué par une forte inflation et des taux d'intérêt élevés. Pour les pays à faible revenu et l'Afrique subsaharienne en particulier, cela se traduit par des coûts d'emprunt prohibitifs dans un contexte de disponibilité limitée des financements concessionnels, ce qui érode la capacité de la région à financer ses programmes de développement. Les cadres prudentiels doivent continuer d'être renforcés pour atténuer les risques et assurer la résilience du système financier mondial. Dans cet esprit, il est primordial de se conformer rapidement à la réglementation de Bâle III.

Compte tenu des perspectives de croissance à moyen terme historiquement plus faibles, les politiques structurelles restent essentielles pour stimuler la productivité, améliorer le capital humain et promouvoir une croissance inclusive, verte et durable. Nous constatons que les crises des dernières années ont eu un impact négatif durable qui a affaibli la croissance potentielle, ce qui appelle à des réformes structurelles vigoureuses. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de la productivité, l'assurance de gains d'emploi plus importants et l'accélération de la trajectoire de croissance mondiale. Dans ce contexte, il est essentiel d'éviter l'abandon des réformes déjà en cours, tout en prêtant attention aux enjeux actuels d'économie politique afin de prévenir les

troubles sociaux liés auxdites réformes. Les décideurs devraient continuer à protéger les couches de la population les plus vulnérables aux effets négatifs potentiels des différentes actions menées et élaborer des stratégies appropriées pour obtenir un consensus social sur des réformes difficiles en soutien à la croissance afin d'en assurer la pérennité.

Les progrès en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique devraient également figurer en tête de liste des priorités. Pour soutenir ces efforts, il est essentiel de mobiliser des financements pour le climat, notamment auprès du secteur privé. Il est également important de trouver les voies les plus pertinentes pour encourager les pays notamment en développement qui œuvrent en faveur de la préservation de l'environnement. Nous regrettons que les ressources disponibles restent inférieures aux besoins identifiés, ce qui entrave la mise en œuvre rapide des réformes et des politiques nécessaires.

Le Plan d'action mondial de la Directrice générale

Nous souscrivons globalement aux principales priorités identifiées dans le Plan d'action mondial de la Directrice générale. Nous notons avec satisfaction la réaffirmation de la volonté constante du FMI d'aider les pays membres à relever leurs défis économiques actuels et futurs, dans un environnement exposé aux chocs et marqué par des risques élevés. Nous apprécions le fait que le Plan d'action mondial reconnaisse clairement le risque que nos économies puissent être enfermées dans une trajectoire de faible croissance à moyen terme, avec potentiellement de graves conséquences notamment pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans de nombreux pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire en voie de développement.

Concernant la nécessité d'un assainissement budgétaire soutenu dans un contexte d'assouplissement de la politique monétaire, le Plan d'action mondial souligne à juste titre la nécessité de déployer des efforts dans ce domaine critique de manière progressive et en tenant compte des conditions spécifiques à chaque pays. Nous appuyons fortement cette recommandation judicieuse et constatons avec satisfaction les efforts déployés par l'institution pour l'intégrer dans la conception des programmes économiques des pays membres, y compris pour les nations confrontées à l'insécurité et aux attaques terroristes, avec pour conséquences, des pressions sur les finances publiques et des effets d'éviction sur les dépenses sociales et de développement prioritaires.

Dans le contexte international difficile du moment, nous notons avec satisfaction l'achèvement de l'examen de la politique du FMI en matière de commissions et de commissions additionnelles qui a abouti à une réduction des coûts du crédit de l'institution

aux membres emprunteurs concernés. Nous relevons que les changements convenus sont cohérents avec la situation financière solide et le modèle de revenu du FMI. Nous attendons avec intérêt les révisions périodiques de cette politique de commissions et commissions additionnelles liée au Compte des ressources générales (CRG).

Nous félicitons le Conseil d'administration pour l'examen fructueux des facilités concessionnelles du FMI en vue d'améliorer les instruments de prêt de l'institution à l'intention des pays à faible revenu. Pour relever les défis liés à la viabilité de la dette, notamment en Afrique subsaharienne, il conviendrait, entre autres, que la communauté internationale puisse octroyer des ressources concessionnelles nettement plus importantes pour répondre aux besoins de balance de paiements et de développement de la région en ces temps de crises multiples. Dans ce contexte, il est crucial de veiller à ce que les taux d'intérêt appliqués aux facilités du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) ne soient pas prohibitifs pour permettre aux pays à faible revenu de répondre à leurs énormes besoins. En même temps, nous ne pouvons mettre suffisamment l'accent sur le rôle unique du FMI en tant que prêteur mondial en dernier ressort et nous saluons le fait que l'achèvement de l'examen du fonds fiduciaire RPC garantira des prêts autofinancés plus importants en faveur des pays à faible revenu. Nous continuons de considérer la vente d'or du FMI comme une option éventuelle viable pour renforcer cette capacité de prêt en cas de besoin.

Le Plan d'action mondial de la Directrice Générale souligne à juste titre, l'impérieuse nécessité de rétablir une coopération multilatérale et des relations commerciales solides pour relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. L'appel de la Direction générale en faveur d'un multilatéralisme et d'une coopération internationale redynamisés est plus pertinent que jamais. Par conséquent, nous soulignons l'urgence pour tous les pays membres de participer aux efforts mondiaux de réponse aux menaces qui pèsent sur notre prospérité commune, y compris dans les domaines du changement climatique, de l'allègement de la dette, de l'insécurité alimentaire, des pandémies, de la fiscalité internationale et de la mobilisation de financements concessionnels pour les pays à faible revenu. Un multilatéralisme solide demeure également essentiel pour résoudre de manière adéquate les guerres et conflits en cours qui sont particulièrement déstabilisateurs pour l'économie mondiale.

Nous saluons les réalisations accomplies par le FMI dans l'exécution de son mandat au cours des 80 dernières années. Le 80^{ème} anniversaire du FMI est une étape importante. Nous apprécions l'engagement renouvelé de l'institution, en cette occasion, à continuer à s'adapter et à se reformer selon les besoins afin de mieux servir ses membres. L'appui du FMI à ses pays membres est essentiel pour permettre à ces derniers d'exploiter leurs avantages comparatifs respectifs tout en

minimisant les risques multiformes auxquels ils sont confrontés. Pour réussir, le FMI devra s'acquitter de cette responsabilité en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales, de manière coordonnée et dans le respect d'une répartition bien définie des tâches et des compétences. Dans ce contexte, il est important que le FMI demeure un conseiller de confiance et un prêteur juste et équitable ; les interventions de l'institution dans les domaines de sa compétence, à savoir le conseil en matière de politiques macroéconomiques, le financement et le développement des capacités, doivent toujours rester fondées sur une impartialité sans faille. Dans ses pays membres à faible revenu, le FMI devra toujours être attentif au développement de filets de sécurité sociale qui atténuent les éventuels effets négatifs des programmes de réforme qu'il soutient, en particulier sur les plus vulnérables. Cela est essentiel pour obtenir l'adhésion et le soutien du public, indispensables à ses efforts de réforme d'une importance critique.

Enfin, le FMI devrait continuer à intensifier les efforts en cours pour consolider son identité d'institution fondée sur les quotes-parts, renforcer l'adéquation de ses ressources, et améliorer sa légitimité. Cela requiert notamment la mise en œuvre effective et en temps opportun des augmentations décidées dans le cadre la 16^{ème} Révision générale des quotes-parts ; un réaligement des quotes-parts dans le cadre de la prochaine révision qui devrait se faire sur la base d'une nouvelle formule de calcul ; et le renforcement de la voix et la représentation des pays membres à faible revenu dans l'institution. A ce titre, la création et la mise en place à partir du 1^{er} novembre 2024 d'une troisième Chaise tant attendue pour l'Afrique subsaharienne au Conseil d'administration du FMI est une étape historique qui devrait être célébrée par l'ensemble des pays membres.